

Mais au fait, c'est quoi le « Plan Quinquennal » ?

L'ANSH souhaite mobiliser la jeunesse dans la reconstruction du pays. Le conseil national s'est donc réuni pour élaborer un plan d'action national sur 5 ans : le « **Plan quinquennal** ». Le conseil national a fait des constats avant de se fixer des objectifs.

Constat

Depuis le séisme, de nombreux jeunes et leurs familles vivent dans des conditions précaires, que ce soit pour leur logement, leur nourriture ou même leur situation sanitaire. Les jeunes se retrouvent dans des situations d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale qui engendrent leur exode vers la capitale ou même, pour les mieux formés, vers l'étranger.

Pour lutter contre cet exode, il faut reconstruire le système éducatif Haïtien. Déjà fragile avant le séisme, il a été durement touché par la destruction des écoles et la disparition de nombreux professeurs. De plus les méthodes d'apprentissage actuelles ne permettent pas aux jeunes d'acquérir des compétences citoyennes. Il existe plusieurs organisations de jeunesse qui s'impliquent dans la vie de la nation mais il n'y a aucune coordination entre elles. Les jeunes doivent avoir une place en politique et obtenir une légitimité qui leur permet d'être entendus.

Les populations sont livrées à elles-mêmes face aux catastrophes naturelles. Les scouts ont montré qu'ils pouvaient réagir très rapidement mais pas toujours avec une grande efficacité.

Ces constats ont amené le conseil à fixer des objectifs pour l'action de l'ANSH ces cinq prochaines années. De manière générale, l'ANSH veut que les jeunes participent à la reconstruction et au développement du pays. Pour atteindre cet objectif, il a été choisi 6 objectifs spécifiques et donc plus concrets. Pour chacun de ces objectifs, des actions ont déjà été mises en place. Nous vous proposons une présentation succincte de ces six objectifs spécifiques.

Objectif 1

Objectif en cours de réalisation – atteint à la fin de l'été



« Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des sinistrés, particulièrement celles des enfants et des jeunes. »

L'urgence a été de venir en aide aux personnes déplacées qui vivaient dans des conditions de vie misérables. Les scouts ont travaillé avec UNICEF pour le recensement et le déplacement vers des camps plus sûrs. L'objectif a été, dans un premier temps, de distribuer des tentes et d'assurer la sécurité physique des enfants et des jeunes. Ensuite il s'est agi d'assurer un soutien psychosocial et d'organiser des activités récréatives et éducatives pour les enfants et les jeunes vivant dans ces camps. Un certain nombre d'actions ont déjà été mises en places, d'autres sont en cours.



Actions mises en place pour l'objectif 1 :

- Déplacements des camps avec UNICEF en Juillet 2010
- Déplacements des camps avec OIM en Aout 2010
- Formations psychosociales, fin octobre (260) et mi-novembre 2010 (80) pour 340 animateurs, pour les activités dans 78 camps et quartiers choisis par les animateurs eux-mêmes
- Distribution de matériel d'animation pour les 78 camps : kits sportifs et kits créatifs
- Activités récréatives dans 78 camps depuis mi-novembre 2010, touchant près de 3500 enfants entre Ouest Extérieur 1, Ouest Extérieur 2 et Ouest Intérieur
- Fête de Noël 2010 dans les 78 camps avec goûter et distribution de cadeaux
- Distribution savons, aquatabs et chlorox dans les 78 camps : kit hygiène
- Distribution de savons dans tout le pays avec UNICEF
- Distribution, avec UNICEF, de savons et de chlorox, dans les orphelinats de l'Ouest
- Organisation d'un camp de 5 jours (du 4 au 9 mars 2011) pour 1800 enfants déplacés à Papay au Centre National des Scouts d'Haïti.

Objectif 2

Objectif en cours de réalisation



« Participer au développement d'un système national de protection civile. »

L'ensemble de la population a pu constater, lors des dernières catastrophes naturelles, la réactivité des scouts à porter secours aux victimes. Cependant il est nécessaire d'améliorer l'efficacité des opérations de sauvetage et de contribuer à la mise en place d'un système national de protection civile. L'ANSH se fixe pour objectif de former l'ensemble de la branche aînée et des responsables adultes aux techniques de base du secourisme. Elle a également la volonté de créer, dans chaque département, une ou plusieurs équipes SOS constituées de jeunes adultes ayant suivi une formation spécifique. Ces équipes possèdent le matériel et l'entraînement leur permettant d'intervenir avec efficacité auprès des victimes lors de catastrophes et d'assurer leur sécurité dans les camps de déplacés. Plusieurs formations ont déjà eu lieu permettant l'avancement de ce projet. Malheureusement elles n'ont pas pu être mises en place avant la saison cyclonique de 2010.



Actions mises en place pour **l'objectif 2** :

- Formations secourisme avec les pompiers américains en juillet 2010 ;
- Formation basique de secourisme avec des chefs scouts français en aout 2010 ;
- Formation kit satellitaires avec TSF (Télécom sans frontières) en novembre ;
- Création de 3 équipes (Cayes, Port au Prince, Cap Haïtien) d'intervention d'urgence en communication ;
- Formation secourisme avec les pompiers de Miami, financée l'Union Européenne en Avril 2011 ;
- Formation secourisme financée par Voilà en avril 2011.

Objectif 3

Objectif en cours de réalisation



« Contribuer à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et l'exode des jeunes. »

Les jeunes, dans les provinces, manquent souvent de qualifications professionnelles. Recherchant des emplois non qualifiés, ils viennent s'entasser dans les bidonvilles de la capitale. Cet exode vers la capitale et la fuite des personnes qualifiées à l'étranger entraînent de nouvelles difficultés sociales et environnementales. Pour y palier, l'ANSH souhaite créer, dans chaque département, des centres communautaires d'activités socioculturelles et économiques. Baptisés KEK, ces centres auront mission de soutenir les scouts dans leurs activités et de développer des projets adaptés aux jeunes (activités de loisirs, projets communautaires et insertion professionnelle).



Actions mises en place pour **l'objectif 3** :

- *Création de 4 KEK (Kay Eskout Kominote) : Hinche - Cap Haïtien - Fort Liberté et Croix-des-Bouquets et 10 centres RET : Jérémie - Les Cayes – Miragoane - Petit Goâve – Léogane – Gressier – Jacmel – Gonaïves - camp de Corail et camp de Tabarre Issa.*
- Formation formateurs professionnels et alphabétiseurs pour les centres RET ;
- Formation des 14 formateurs-coordonneurs ;
- Formation des équipes d'animation des centres par les formateurs coordonneurs ;
- Choix de 13 directeurs ;
- Choix des terrains ;
- Aménagement des terrains et installation des tentes;
- Lancement des activités (animations, formations semi-professionnalisantes) dans tous les centres RET ;
- Lancement des activités dans les KEK de Fort-Liberté, Hinche, Cap Haïtien ;
- Achat d'une maison à Fort Liberté ;
- Travaux d'agrandissement et de restauration sur la maison au Cap Haïtien.

Objectif 4

Objectif en cours de réalisation

« *Contribuer à la refonte du système éducatif.* »

Après le séisme, le système éducatif doit être reconstruit, c'est donc une occasion de l'améliorer que ce soit par un contenu plus proche des préoccupations des jeunes ou par une méthode plus active et plus efficace. Les scouts souhaitent apporter leur expérience en termes d'éducation active et non formelle pour enrichir le système déjà existant. La réflexion est lancée, nous attendons maintenant un dialogue avec le ministère de l'éducation nationale.

Actions mises en place pour **l'objectif 4** :

- Révision des référentiels de formation de l'ANSH ;
- Prise de contact avec le Ministère de l'Education Nationale.

Objectif 5

Objectif en cours de réalisation



« *Contribuer à la mise en place d'une politique de la jeunesse efficace.* »

La population des moins de 25 ans est la principale richesse d'Haïti et sa force principale pour bâtir un avenir différent. Avec d'autres organisations, l'ANSH souhaite mettre en place une politique nationale de la jeunesse. D'abord les organisations de jeunesse doivent s'allier pour créer un réseau national permettant de former un parlement de jeunes. Ainsi, ils pourront prendre la parole et être écoutés. Le but ultime est de créer un Conseil national de la jeunesse qui aura pour fonction de transmettre au gouvernement les propositions des jeunes et de faire pression pour qu'elles soient écoutées.

Actions mises en place de **l'objectif 5** :

- Week-end *Mete Men* à Jacmel en Octobre 2010, pour la participation des jeunes à la reconstruction de la république d'Haïti
- Séminaire de préparation avec les jeunes qui devaient représenter Haïti au Brésil à la conférence mondiale de l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS)- Décembre 2010
- La participation de jeunes scouts à la Conférence Mondiale du Scoutisme au Brésil à Curitiba, du 10 au 14 janvier 2011 a été annulée pour raison de visas. Quatre jeunes ont pu cependant se rendre en France en Avril 2011 pour participer à un rassemblement axé sur l'engagement citoyen des jeunes « Paris d'Avenir » organisé par les Scouts et Guides de France.

Objectif 6

Objectif en cours de réalisation



« Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la réussite du plan, développer l'autonomie financière de l'ANSH et mettre en place un système de gouvernance efficace et transparent. »

L'ANSH n'a aucun fond propre : sans partenaires elle ne pouvait rien faire, ne disposant pas des ressources nécessaires à son travail. Pour soutenir son action, il lui fallait de toute urgence investir un local en dur et recruter du personnel compétent.

Actions mises en place pour **l'objectif 6** :

- Déménagement du Bureau National en Septembre 2010 dans des locaux en dur au 98, boulevard du 15 Octobre - Tabarre 7
- Embauche de 4 nouveaux employés en novembre 2010 afin de renforcer l'équipe déjà existante;
- Sélection de plusieurs actions génératrices de revenus possibles, lors du Séminaire National à Hinche en Décembre 2010;
- Création d'une Boutique scout itinérante en supplément de celle, fixe, à la réception du Bureau national ;
- Ouverture d'une quincaillerie « VICOSH » à Fontamara en Avril 2011. Cette quincaillerie entre dans le cadre de microprojets conçus pour soutenir les jeunes scouts investis bénévolement dans des actions pour lesquelles les ONG internationales payaient des jeunes haïtiens (actions de l'objectifs 1). L'argent que les scouts devaient recevoir individuellement a été mis en commun pour la création d'une micro-entreprise dans laquelle ils s'investissent. Tous les bénéfices de cette entreprise leur reviennent entièrement. L'objectif est à la fois de récompenser leur sens du service (ils auraient accompli ces actions quoi qu'il arrive) et de leur permettre une insertion professionnelle.